



R-075

Gants d'impact de type gantelet long enduits de PVC imperméable, pour une protection chimique avancée

Gants d'impact de type gantelet long enduits de PVC imperméable, pour une protection chimique avancée

- Défenses avancées :** La conception TPR (caoutchouc thermoplastique) des gants de protection contre les chocs RINGERS® R075, développée avec la F3 Technology™, protège confortablement le dessus de la main et toute la longueur des doigts.
- Protection spécialisée :** Testés selon les normes de résistance chimique EN 374-1 Type A, ces gants RINGERS® protègent contre divers risques*
- Sécurité accrue :** avec une doublure intérieure protectrice, ils satisfont aux normes de résistance à la coupure EN 388 niveau C et ANSI/ISEA niveau A3.
- Amélioration de l'adhérence et de la durabilité :** L'adhérence et la durabilité sont également améliorées par la paume texturée et l'enduction PVC de ces gants résistants aux produits chimiques, ce qui leur confère une résistance à l'abrasion de niveau 4 selon la norme EN 388 et de niveau 5 selon la norme ANSI/ISEA.
- Résistance à la chaleur certifiée :** Ces gants de protection contre les chocs offrent également une résistance à la chaleur de contact de niveau 1 selon la norme EN 407**.



Secteurs industriels

- Automobile
- Entretien de l'infrastructure
- Entretien
- Énergie
- Produits chimiques

Applications

- Assemblage et exécution de forage
- Manipulation de pièces métalliques déchiquetées
- Mélange ou chargement de produits chimiques
- Peinture de la carrosserie et inspection de la surface
- Application de produits d'étanchéité, retouche
- Changement d'huile, de fluides et de filtres



d'éclaboussures ou de fuites

R-075

Gants d'impact de type gantelet long enduits de PVC imperméable, pour une protection chimique avancée

de conduites, et craquage pour

la production de BTX

- Fuites, déversements ou autres rejets

Principales caractéristiques

- **Conception TPR brevetée :** Protection contre les chocs au niveau des doigts et de la partie supérieure de la main
- **Revêtement en PVC :** Défenses étanches contre divers risques chimiques*
- **Doublure intérieure protectrice :** pour une résistance à la coupure à 360

*homologué CE pour EN 374-1 : A (Méthanol) J (n-Heptane) K (Hydroxyde de sodium 40%) L (Acide sulfurique 96%) M (Acide nitrique 65%) O (Hydroxyde d'ammonium 25%)



Normes de performance

ANSI/ISEA 105-2024



ANSI/ISEA 138-2019



EN388: 2016



EN ISO 374-1:2016 Type A



EN ISO 374-5:2016



EN ISO 374-1:2016 Type A



Caractéristiques techniques

| MARQUE MODÈLE | DESCRIPTION | TAILLE | LONGUEUR | COULEUR | EMBALLAGE |
|-----------------|--------------------------------------------------------------------|-----------------|---------------------------------------------------------------|---------|----------------------------------------|
| RINGERS® R075 | Liner Material: Aramide et fibre de verre Coating Material: PVC | 8, 10, 12 | P : 370 mm/14,5 po; G : 456 mm/18 po; TTG : 465 mm/18,3 po | Rouge | 12 paires par sac, 2 sacs par boîte |

Europe, Moyen-Orient et Afrique

Ansell Healthcare Europe NV
Riverside Business Park
Bld International 55
1070 Bruxelles, Belgique
Tél. : +32 (0) 2 528 74 00
Téléc. : +32 (0) 2 528 74 01

Amérique du Nord

Ansell Healthcare Products LLC
111 Wood Avenue South,
suite 210
Iselin, NJ 08830, États-Unis
Tél. : 1 800 800-0444
Téléc. : 1 800 800-0445

Amérique latine et Caraïbes

Ansell Commercial México S.A. de C.V.
Blvd. Bernardo Quintana No. 7001-C,
Q7001 Torre II,
Suites 1304, 1305 y 1306.
Col. Centro Sur, C.P. 76079
Querétaro, Qro. Mexique
Tél. : 52 442 248 1544 / 248 3133

Canada

Ansell Canada Inc.
105, rue Lauder
Cowansville (Québec)
J2K 2K8, Canada
Tél. : 1 800 363-8340
Téléc. : 1 888 267-3551

Ansell ainsi que les noms de produits suivis des symboles™ et ® sont des marques de commerce appartenant à Ansell Limited ou à l'une de ses filiales. Breveté aux États-Unis. Brevets américains et internationaux en instance : www.ansell.com/patentmarking © Ansell Limited, 2025. Tous droits réservés.

Le présent document ni tout autre énoncé aux présentes fait par Ansell ou au nom de cette dernière ne doit être interprété comme constituant une garantie de valeur marchande ou une garantie que tout produit Ansell convient à un usage particulier. Ansell n'assume aucune responsabilité en ce qui a trait à la convenance ou au caractère adéquat des gants choisis par le porteur pour l'exécution de tâches particulières.

Ansell